

Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES PORTE PLAINTE A LA SUITE D'UNE COUPURE D'ELECTRICITE VOLONTAIRE INTERVENUE CE MATIN AU COMMISSARIAT DE PAU

à Pau, le 23 mars 2023

A la suite d'une coupure d'électricité volontaire intervenue ce jeudi 23 mars 2023 au matin au Commissariat de police de Pau, le préfet des Pyrénées-Atlantiques décide de porter plainte contre X.

A 6h30, une coupure d'alimentation électrique a été constatée sur une partie du commissariat de Pau. L'alimentation a été rapidement rétablie par ENEDIS.

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques condamne fermement cet acte de malveillance, qui vise à nuire au fonctionnement normal d'un service public essentiel.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tel: 06 26 14 12 79

Mél: pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter : Tel : 06 15 20 31 38

Mél: pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel: 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr







